**Mandat de représentation pour le raccordement d’un ou plusieurs sites au Réseau Public de Distribution d’Électricité**

Entre les soussignés :

M. ou Mme (nom, prénom) …………………………...........................................................................................................................

domicilié(e) à ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

ou

La société [dénomination et forme sociale, n°RCS] représentée par

M. ou Mme …………………………………………………………………… [Titre/Fonction], dûment habilité(e) à cet effet,

ou

 La Collectivité Territoriale ………………………………………………………………………………. représentée par

M. ou Mme ……………………….……………………………………………..[Titre/Fonction], dûment habilité(e) à cet effet,

Ci-après désigné(e) par « Le Mandant » d’une part,

 et

La société **SAS MS-ENR Soleil d’artois** 199B rue gustave delory 62110 Henin-Beaumont siren 978292027, représentée par

**M. DELOBEL Maxime président directeur général,** contact@soleil-dartois.fr dûment habilité(e) à cet effet, ci-après désignée par « Le Mandataire » d’autre part,

Le Mandant et le Mandataire peuvent être désignés individuellement par le terme « Partie » ou collectivement par le terme « Parties ».

**Il a été convenu et arrêté ce qui suit** :

Par le présent mandat de représentation, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, et à lui seul, d’effectuer, en son nom et pour son compte, les démarches nécessaires auprès d’Enedis, gestionnaire du Réseau Public de Distribution d’électricité, sur la ou les communes concernées par cette opération, pour le raccordement du ou des sites dont il est le maître d’ouvrage et dont la désignation et la localisation géographique sont précisées ci-dessous.

Le Mandant est informé au préalable que les conditions générales des différents documents contractuels sont disponibles sur le site https://www.enedis.fr/documents.

Le Mandataire devient l’interlocuteur d’Enedis pour toutes les étapes du raccordement. À ce titre, il est seul destinataire des documents relatifs au déroulement de l’opération de raccordement ; Enedis se réserve toutefois le droit de prévenir le Mandant en cas de risque de sortie de file d'attente (en particulier à l'approche de l'échéance de l'offre de raccordement).

Dans le cadre de ce mandat, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, pour chaque site à raccorder listé cidessous, de :

□ signer en son nom et pour son compte tout document contractuel relatif au raccordement : [sélectionner le(s) document(s) utile(s) parmi] Proposition de Raccordement (PDR), Contrat d’Accès au réseau et d’Exploitation (CAE), Convention d’Autoconsommation Sans Injection (CACSI), Proposition Technico-Financière, Convention de Raccordement, Convention de Raccordement Directe, Contrat de Mandat L342-2 et Avenant L342-2 à la PDR, PTF ou CRD). Ces documents étant rédigés au nom du Mandant. Le Mandataire prenant toute disposition pour assurer la pleine information du Mandant sur les clauses particulières afférentes au projet ;

□ procéder en son nom et pour son compte aux règlements financiers relatifs au raccordement. A ce titre, Enedis adressera tous documents financiers (factures, relances...) au Mandataire, étant entendu que ceuxci demeureront émis au nom du Mandant ; [en cas de recours à l'article L342-2 du Code de l’énergie], exécuter le contrat de mandat L342-2 et ses annexes au nom et pour le compte du Mandant, sous réserve de satisfaire aux critères énumérées à l’annexe 1 de ce présent document et étant entendu que le Demandeur du raccordement demeure responsable de sa bonne exécution ;

 **[pour les seuls contrats d’injection HTA et BT SUP 36]**

□ signer en son nom et pour son compte, le Contrat d’Accès au Réseau de Distribution d’une installation de production (CARD-I), Contrat de Service de Décompte (CSD), ces documents étant rédigés au nom du Mandant. Le Mandataire prenant toute disposition pour assurer la pleine information du Mandant sur les clauses particulières afférentes au projet.

**En considération du présent mandat de représentation, le Mandataire pourra notamment :**

demander auprès des services compétents d’Enedis, la communication de toute information confidentielle concernant le Mandant, au sens de l’article R111-26 du Code de l’Energie, relatif à la confidentialité des informations détenues par les gestionnaires de Réseaux Publics de Transport ou de Distribution d’électricité. Les informations communiquées ne peuvent concerner que les seules informations utiles à l’étude et à la réalisation du raccordement du ou des sites dont le Mandant est maître d’ouvrage et dont l’identification et la description figurent au présent mandat, à l’exclusion de toute autre utilisation ; — mettre fin à la demande de raccordement, en accord avec le Mandant.

**Nature et durée du mandat pour les démarches auprès d’Enedis :**

Le présent mandat de représentation est donné pour le ou les seuls sites ci-dessous mentionnés. Il prend effet à la date de sa signature. Il est valable pour le raccordement des sites dont la demande a été exprimée dans

l’année qui suit sa signature et prend fin lors de :

— la mise en service d'une installation, ou de la modification de la puissance de raccordement de celle-ci ;

— la mise à disposition par Enedis des ouvrages de raccordement de ces sites (autres natures d'opérations) ;

— sa révocation par le mandant à compter soit de la date indiquée dans la révocation et à défaut à compter de la notification de la révocation à Enedis.

Désignation du ou des sites dont le raccordement au Réseau Public de Distribution est à réaliser ou modifier :

**Zone géographique :** France

Nature des **opérations Raccordement d’une centrale de production photovoltaique, en autoconsommation avec revente du surplus** ou, pour chacun des sites nommément désignés :

Adresse : ..................................................................................................................................................................................................... Commune(s, codepostal : ..................................................................................................................................................................

Fait en deux exemplaires originaux, dont un est remis à chacun des signataires qui reconnaît en avoir reçu communication.

 Le Mandant (Nom) : ……………………………………………………………………

(lieu, date et signature et cachet )

Le Mandataire (Nom) : MR DELOBEL MAXIME Président directeur général, SAS MS-ENR Soleil d’

(lieu, date et signature et cachet )